



AUDISOL

Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires
aux comptes de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/23**

Association CONVERGENCE France

70, rue de la plaine

75020 PARIS

Association CONVERGENCE FRANCE

70, rue de la Plaine - 75020 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CONVERGENCE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels 2023 :

- Le tableau de variation des fonds dédiés
- La note sur l'état des créances concernant les subventions à recevoir
- La note sur les produits constatés d'avance

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 6 juin 2024

Commissaire aux comptes,

AudiSol

Delphine LUBRANI

Annexe 1

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	1 827		1 827	1 827
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	1 265	1 265		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	34 146	9 445	24 701	8 335
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 826		8 826	8 693
Total I	46 064	10 710	35 354	18 855
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	907 161		907 161	3 127 959
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 366 946		3 366 946	3 336 832
Charges constatés d'avance	34 984		34 984	27 654
Total II	4 309 090		4 309 090	6 492 446
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 355 154	10 710	4 344 444	6 511 301

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	317 090	200 000
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	187 328	117 090
Situation nette (sous-total)	504 418	317 090
Total I	504 418	317 090
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 033 538	2 010 402
Total II	1 033 538	2 010 402
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		437 097
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 321 109	51 021
Dettes fiscales et sociales	1 225 379	57 682
Autres dettes		723 624
Produits constatés d'avance	260 000	2 914 384
Total IV	2 806 488	4 183 809
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 344 444	6 511 301
	31/12/2023	31/12/2022
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	2 806 488	4 183 809
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		437 097
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 113 177	6 567 393
Contributions financières	270 000	384 000
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	816	2 563
Utilisation des fonds dédiés	1 780 574	614 318
Autres produits	624	1 782
Total I	9 165 191	7 570 055
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	418 981	468 139
Aides financières	7 078 424	5 253 367
Impôts, taxes et versements assimilés	26 181	23 744
Salaires et traitements	490 140	414 336
Charges sociales	197 351	162 710
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 324	3 238
Reports en fonds dédiés	803 710	1 130 200
Autres charges	3	4
Total II	9 020 115	7 455 738
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	145 075	114 317
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	54 875	3 312
Total III	54 875	3 312
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	54 875	3 312
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	199 951	117 629
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 622	540

Compte de résultat

Total des produits (I+III+V)	9 220 066	7 573 367
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	9 032 738	7 456 278
EXCEDENT OU DEFICIT	187 328	117 090
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CONVERGENCE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 344 444 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 187 328 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Convaincus qu'il est inacceptable de laisser au seuil de notre société une partie de la population, nous pensons que le travail est un formidable levier de remobilisation, de dynamisation et de socialisation.

Sur la base de cette conviction, Convergence France innove pour rendre possible l'insertion par le travail des grands exclus : notre ambition est d'enrichir les pratiques d'accompagnement des structures de l'Insertion par l'Activité Economique et de faire évoluer les politiques publiques correspondantes.

Nous déployons dans cette perspective les programmes Convergence et Premières Heures et nous menons des expérimentations pour lutter contre la grande exclusion par le travail.

Dans cette perspective, nous agissons dans les territoires avec les acteurs qui souhaitent s'engager dans cette voie : les Chantiers d'insertion en leur apportant ingénierie et financement, et les pouvoirs publics en favorisant la cohésion territoriale et la coopération des acteurs autour d'un but commun, la prise en charge de la grande précarité.

Forte d'une expérience opérationnelle historiquement acquise au sein d'Emmaüs Défi, notre association déploie ses actions dans un esprit de co-construction, d'expérimentation et d'évaluation continue et avec un souci constant d'adaptation très forte aux territoires, en partenariat avec tous les acteurs concernés, associatifs, publics et privés.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture des comptes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 092			3 092
Immobilisations incorporelles	3 092			3 092
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 455	21 691		34 146
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 455	21 691		34 146
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 693	133		8 826
Immobilisations financières	8 693	133		8 826
ACTIF IMMOBILISE	24 240	21 824		46 064

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 691	133	21 824
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 691	133	21 824
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 265			1 265
Immobilisations incorporelles	1 265			1 265
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 120	5 324		9 445
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 120	5 324		9 445
ACTIF IMMOBILISE	5 385	5 324		10 710

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 950 970 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 826		8 826
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	907 161	907 161	
Charges constatées d'avance	34 984	34 984	
Total	950 970	942 144	8 826
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Convention CD Charente	18 900
Fondation de France	260 000
Convergence Métro Lyon	63 000
Convention DGEFP	522 860
Taxe sur les salaires	21 414
Divers - produits À recevoir	8 576
Total	894 750

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	200 000	117 090			317 090
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	117 090	-117 090	187 328		187 328
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	317 090		187 328		504 418
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	317 090		187 328		504 418

Notes sur le bilan

Fonds dédiés et reportés

Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	1 798 606	543 711	1 568 778	0	0	773 539	0
DGFEF	979 264	102 900	979 264			102 900	
DGEFP sécurisation 2022	150 000		0			150 000	
DGCS CPO 2020-2022	368 030		368 030			0	
DGCS CPO 2022-2023	265 584		221 484			44 100	
DGCS SM 2022-2023	0	358 244	0			358 244	
CD 16	12 864	8 577	0			21 441	
Métropole Europe rhin	0		0			0	
Métropole Grand Lyon	0	15 000	0			15 000	
CEA	0	30 299	0			30 299	
Métropole Rouen	12 864	8 577	0			21 441	
CD nord	0	10 057	0			10 057	
Mel 2020	10 000	10 057	0			20 057	
Contributions financières d'autres organismes	211 794	260 000	211 794	0	0	260 000	0
Sanofi Soutien Psy	1 794		1 794			0	
Fondation de France	210 000	260 000	210 000			260 000	
Ressources liées à la générosité du public	0		0	0	0	0	0
TOTAL	2 010 400	803 711	1 780 572	0	0,00	1 033 539	0

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 806 488 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 321 109	1 321 109		
Dettes fiscales et sociales	1 225 379	1 225 379		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	260 000	260 000		
Total	2 806 488	2 806 488		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 376
Dettes provis. pr congés À payer	9 989
Charges sociales s/congés à payer	4 907
Total	23 273

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	34 984		
Total	34 984		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	260 000		
Total	260 000		

Détail des produits constatés d'avance

PCA	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fondation de France	100 000	-50 000	-40 000	-10 000	-	-
DC BAS RHIN	60 000	-60 000	-	-	-	-
Métropole Rouen Normandie			40 000	- 40 000	-	-
CD76			40 000	- 40 000	-	-
DGCS			2 304 384	- 2 304 384	-	-
Fondation de France X Bruneau			520 000	- 260 000	- 240 000	- 20 000

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 6 624 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Traitement des financements

Concernant le traitement des financements à destination des Chantiers Convergence sur les territoires.

En 2022, les versements constatés aux chantiers correspondent, pour certains, au budget prévisionnel, et, pour d'autres, à la consommation réelle, selon que le chantier soit circularisé ou pas.

Une éventuelle régularisation interviendra en 2023 en fonction des dépenses réelles effectuées par les chantiers.

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	6 169 975	16 794	926 407			7 113 177
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						7 113 177

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 10,72 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	4	4	8	8
Employés		2	2	2
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	4	6	10	10

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux dirigeants**

Au sein de l'Association, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Il est précisé qu'aucun des administrateurs n'est rémunéré

Autres informations**Contributions volontaires**

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Nous n'avons pas identifié de contributions volontaires en nature sur l'exercice